

## Site des Étangs de l'Armagnac

N°12 - Avril 2015

### Les formations

#### En 2014 :

*Les étangs et leurs abords: Concilier ses interventions (entretien, restauration, aménagement) avec les spécificités des habitats et des espèces, les contraintes techniques et les exigences contractuelles et réglementaires.*

La formation 2014 a réuni 19 participants, gestionnaires d'étangs, propriétaires, agriculteurs, entrepreneurs de travaux ruraux, techniciens agricoles, techniciens de rivière qui ont pu échanger sur les habitats et les espèces du site Natura 2000, la réglementation et sur les techniques d'entretien et de restauration de milieu.

#### En 2015 :

#### Urbanisme et sites Natura 2000 pour une combinaison durable

A destination des élus communaux et autres membres des comités de pilotage:

#### Première session : mardi 24 mars 2015

Qu'est ce qu'un document d'urbanisme ? Quels en sont les effets ? Quel cadre et quel contenu ? Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ? Quelles sont les obligations réglementaires liées à un site Natura 2000 dans le cadre du projet de planification ? Le rôle de l'évaluation environnementale.

#### Deuxième session: mardi 21 avril 2015

A quelle étape d'élaboration et sur quoi s'appuyer pour intégrer un site Natura 2000 dans un document de planification ? Comment traduire les caractéristiques d'un site Natura 2000 dans un document de planification ? Quels outils opérationnels pour la préservation des habitats et des espèces ? Les outils de gestion au service des collectivités pour valoriser les sites Natura 2000.

**Vous n'avez pas pu assister à une formation? Vous vous posez des questions en lien avec ces thèmes?**

**N'hésitez pas à contacter l'ADASEA du Gers.**



Les stagiaires sous la pluie de Juillet

### L'actualisation de la cartographie des habitats naturels

La campagne terrain s'est déroulée lors de l'été et de l'automne 2014 et la phase de saisie des données est en cours. Il reste quelques précisions à apporter sur l'habitat de mare à utriculaire identifié sur le site du Marais (commune de Cazaubon).

Cette actualisation des données relatives aux habitats naturels est importante pour l'évaluation du dispositif Natura 2000 et pour les études d'incidences.

De plus elle pourra servir de base lors d'une future modernisation du document d'objectifs.

### Bloc-notes

- ↳ Permanence à la mairie de Manciet le premier vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00
- ↳ MAEC 2015 à déposer avant le 9 Juin
- ↳ Le concours Prairies Fleuries en Armagnac dès le printemps

Retrouvez les actualités du site natura 2000 sur internet <http://gers.n2000.fr/>



Au bord du grand étang du Pouy

## Éditorial



L'année 2015 sera marquée par la mise en place de nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques pour la période 2015-2020. La région du Bas-Armagnac et notamment le territoire des étangs de l'armagnac est particulièrement concernée. Je compte

sur le respect d'une concertation et d'un partenariat des acteurs locaux impliqués dans ce programme.

L'équilibre entre économie rurale et protection de la nature doit rester primordiale pour préserver une harmonie nécessaire sur notre territoire.

Je suis également conscient de la lourdeur administrative et de l'aspect réglementaire de Natura 2000 qui bien souvent est difficilement appréhendé par les citoyens, même si le souci du respect de l'environnement est de plus en plus, et de mieux en mieux, partagé par tous.

Notre patrimoine naturel mérite bien que nous engagions tous ensemble des actions écoresponsables devenues décisives pour l'avenir de notre Terre. NATURA 2000 n'est qu'un outil parmi tant d'autres, mais ne négligeons pas ses atouts, au contraire faisons le prospérer dans notre intérêt et dans celui des générations futures.

**Michel GABAS**  
Maire d'EAUZE  
Conseiller Départemental  
Président du Comité de Pilotage  
du site NATURA 2000

## Pour en savoir plus

### Animation et Montage des dossiers

#### ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture,  
Route de Mirande  
BP 70161 32003 AUCH CEDEX  
tel 05.62.61.79.50 - Mail : a032@adasea.net  
Contacts : Aurélie BELVEZE, Claire LEMOUZY, Martin BALLOT



### Services de l'État

#### DDT Direction Départementale des Territoires

1 place du Foirail  
32009 AUCH CEDEX  
Tel : 05 62 61 46 46  
Contacts : Michel LANS, Viviane MAZUEL



#### DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Division Biodiversité  
Cité Administrative - Bât G  
Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cedex  
Tel : 05 61 58 50 00  
Contact : Marc FILY



Animation et bulletin  
Financés par :



Crédits photographiques : ADASEA 32, CPIE Pays Gersois

Imprimé sur papier 100% recyclé

## Côté contractualisation

90 diagnostics ont été réalisés entre 2004 et 2014.

Ces 90 diagnostics se sont concrétisés par :

- 13 contrats NATURA 2000
- 61 engagements MAEt NATURA
- 10 chartes NATURA 2000

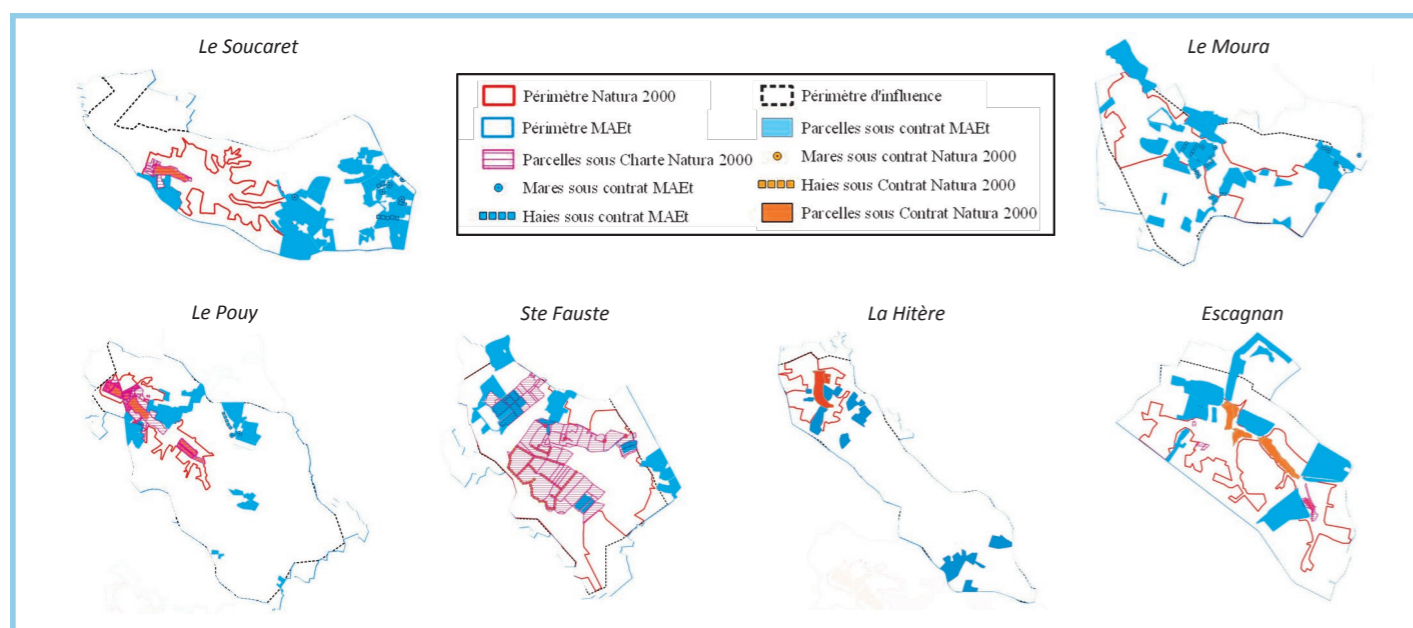
Les mesures mobilisées portent sur :

- la restauration des milieux : étangs et mares
- le maintien et la gestion des habitats : étangs et leurs bordures, prairies, mares, haies
- l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion (bande enherbée, enherbement des vignes et vergers, raisonnement des traitements).

**Au total, 275 hectares de zone NATURA sont sous contrat et/ou charte soit 27 % du site.**

Les milieux naturels ciblés directement par NATURA 2000 bénéficient d'un fort engagement :

Plans d'eau fréquentés par les cistudes	Sites observés de pontes de Cistudes	Sites potentiels de pontes de Cistudes	Prairies bocagères à Chauve-souris	Vieux bois à chauve-souris et insectes
33 ha soit 57 %	3,8 ha soit 31 %	21 ha soit 41 %	58 ha soit 32 %	53 ha soit 13 %



## La valorisation pédagogique

### Côté valorisation en 2014

#### L'animation auprès des scolaires réalisée par le CPIE PAYS GERMOIS

Poursuite du programme d'interventions auprès des scolaires du secteur : 16 élèves de CE2 de l'école primaire de Cazaubon ont participé à des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans la nature, l'eau domestique et l'eau milieu de vie

#### Balade découverte par le CPIE PAYS GERMOIS

En partenariat avec l'office du tourisme de Castelnaud d'Auzan et l'association « Des racines et des Graines ».

Après une présentation du dispositif Natura 2000, du site Natura des « Etangs d'Armagnac », et de sa richesse faunistique et floristique, les trente participants locaux ont pu observer des cistudes, des libellules ainsi que de nombreux indices et traces animales. Une balade en forêt a permis de découvrir plusieurs espèces végétales.



Au bord du grand étang du Pouy

## Les nouvelles MAEC dès ce printemps!

En 2015, les Mesures Agro-Environnementales font peau neuve avec la mise en place des nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques pour la période 2015-2020.

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) porté par l'ADASEA 32 concernant le territoire du Bas-Armagnac a été retenu par la Région Midi-Pyrénées, ouvrant droits à des MAEC sur le site Natura 2000 des Etangs de l'Armagnac et sa zone d'influence pour les agriculteurs intéressés.

Ces mesures contractuelles répondent à trois enjeux majeurs:

- ⇒ Préserver et réhabiliter les zones humides
- ⇒ Préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000
- ⇒ Préserver les habitats de la Cistude d'Europe

## Je suis intéressé(e) par les nouvelles MAEC, que dois-je faire?

- ⇒ Si je suis concerné(e) par les nouvelles MAEC en 2015, j'ai reçu une lettre d'information courant Avril
- ⇒ Une réunion d'information s'est déroulée à Manciet le 20 Avril
- ⇒ Je contacte l'ADASEA 32 pour un diagnostic individuel de mes parcelles
- ⇒ Je prend rendez-vous pour déclarer mes MAEC

**Dépôt du dossier PAC et MAEC avant le 9 juin**

Pour plus de renseignements, contactez l'ADASEA du Gers.

## Attention les contrats 2011 et 2013 se poursuivent à l'identique.

### Des travaux sur le site de l'étang du Moura

Le Conseil Départemental du Gers lance des travaux de réfection sur le site de l'étang du Moura. Deux chantiers sont prévus en 2015 :

#### La restauration du moulin dès mai 2015

Un chantier école est prévu sur 4 ans, de Mai à Août, en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gers, pour restaurer le moulin du Moura selon l'emploi de techniques et de matériaux semblables à ceux d'origine.



Le moulin du Moura

#### La remise en état des infrastructures hydrauliques à l'automne

La digue nord, abimée, sera réparée et l'évacuateur réhabilité. Les deux barrages d'alimentation de l'étang et du canal du moulin, situés sur la Douze, seront également restaurés. Ces travaux se dérouleront sur les mois de septembre et octobre 2015.



Agrion de Mercure

### Concours Prairies Fleuries

Cette année le concours Prairies Fleuries aura lieu sur les communes du Bas-Armagnac. C'est l'occasion pour les éleveurs de la zone de mettre en valeur leurs savoir-faire et la qualité écologique et agronomique de leurs prairies. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'ADASEA32.

### Une nouvelle espèce d'intérêt communautaire sur le site

Suite à l'inventaire des libellules réalisé par le CPIE gersois, l'Agrion de Mercure, espèce d'intérêt communautaire, a été identifiée sur les communes de Manciet et d'Espas, parmi les 33 espèces d'odonates observées sur le site Natura 2000.